

**ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
"OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC"**

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC DU JEUDI 16 MARS 2023

Etaient présents :

Madame Magali MAUREL (Présidente), Mme Maryline MONTEILLET, M. Jean-Michel FAUBLADIER, M. Philippe MAURS, M. Jean François RODIER, M Thierry CRUEGHE, Mme IZAC Annie, M. Yves LAUBERT, M Valentin CAUMON.

Suppléants présents : Mme LACANAL Lisiane. M Stéphane BERNARD

Nombre de titulaires : 15

Nombre de titulaires présents à la séance : 9

Nombre de titulaires suppléés : 1

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel FAUBLADIER

La Validation du Rapport d'activité 2022

Rapporteur : Mme La Présidente

Comme chaque année le rapport d'activité de l'année N-1 de l'Office de Tourisme est présenté par la Présidente et le directeur.

Le rapport d'activité est joint à cette délibération et retrace toute l'année précédente en présentant les résultats pour chaque activité de l'Office de Tourisme : Fréquentation, Evénements, Taxe de séjour, Partenaires, Activités marchandes de l'OT (visites, boutique, billetteries, séjour de groupe, ...), Rocher de Carlat, et la communication.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré :

- Adopte à l'unanimité le rapport d'activité 2022

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Fait à Aurillac,
Le 16 mars 2023

Le Président,
Magali Maurel



PREFECTURE DU CANTAL
- 7 AVR. 2023
BUREAU DU COURRIER